

DJILLALI LIABES[*]

Structuration économique, émergence des classes sociales et constitution de l'Etat-nation : la nécessité d'une mise en relation[**]

Introduction

1. Les transformations qu'a connues la formation sociale algérienne depuis l'indépendance ont suscité et – continuent de le faire – des interrogations de portées différentes. Quelques unes d'entre ces interrogations vont concerner le **"statut" théorique** des catégories d'analyse traditionnelles, surtout celles qui ressortissent à la problématique marxienne ; ces interrogations seraient indicatives des difficultés de penser d'une façon rigoureuse les effets économiques, sociologiques et politiques d'une structuration sociale en train de se faire et dont on voudrait "mesurer" l'ampleur.

D'autres interrogations se sont attachées à mettre en évidence les **conséquences politiques d'analyses menées en "termes" de classes sociales**, posant ainsi les problèmes des alliances (de classes), des contradictions sociales et de leur "gestion/encadrement" par l'Etat. A cet effet, et comme en réaction à ce questionnement radical, un processus de neutralisation, de positivisation et de réification des principaux concepts marxistes (ceux-là même qui, par leur formulation obligent à changer de perspectives) a coïncidé, dans la plupart des situations nationales, avec l'affirmation d'un projet de développement dans lequel toutes les composantes de la société trouveraient leur intérêt.

D'un autre côté, **on a mis en exergue la spécificité du contexte national** (faiblesse du couple fondateur du mouvement historique bourgeoisie/prolétariat, voire leur inexistence en tant que "classes" autonomes) **pour repousser, sui-généris**, la possibilité de formation de classes sociales ayant sinon le même profil que les classes traditionnelles, du moins la même **inscription progressive** dans le champ économique et politique.

Dès lors, que l'on évoque une classe ouvrière, même en formation, et que l'on intègre cette évocation dans une problématique de la mobilité sociale peut être considéré comme un progrès, parce qu'on aura pris acte **d'un processus universel de constitution de sociétés nouvelles, tendant à fonctionner quasiment à l'identique.**

Progrès timide néanmoins, en ce sens que le couple classe sociale/mobilité sociale risque d'induire une vision mécaniste,

"atomistique" dirions-nous, de ce processus universel, s'il est **réduit à une collection de trajectoires et de destinées individuelles, déconnectées de la dynamique historique globale et de la formation de la société dans sa configuration actuelle.**

2. Et ce procès de formation de la société n'est pas exempt de contradictions ; bien au contraire, même étouffées, dévoyées ou sciemment mésinterprétées, elles pétrissent notre société, lui donnent son "air" et modèlent son "être-au-monde". Aussi, que l'on parle de classe ouvrière, qu'elle soit donc appelée par son nom – encore que l'on doive se méfier de ce nominalisme – oblige le chercheur à s'interroger non seulement sur le réseau sémantique auquel renverrait le concept, mais surtout **à questionner le champ des contradictions sociales qui en détermine le contenu historique singulier.**

En d'autres termes, parler d'une classe ouvrière exige que l'on évoque la restructuration économique, la multiplication de procès productifs "privés", séparés les uns des autres, la constitution des marchés (de la force de travail/des produits), la création de collectifs de travail relativement stables, bref, que l'on parle des conditions minimales d'existence d'une classe ; par ailleurs, cela exige aussi que l'on aborde le rôle du réseau institutionnel, des appareils d'Etat dans la mise en forme de cette classe. Cette seconde exigence ne tient pas seulement au fait que la propriété d'Etat soit prépondérante, mais parce que l'Etat – tout Etat – est "partie prenante" dans ce processus de mise en forme, au travers de sa législation, de son rôle répressif, du projet social qui le porte etc... Cet "en deçà" et cet "au-delà" de la classe ouvrière dessineraient les bornes de ses conditions d'existence ; **le point nodal de la question, ce refoulé systématique, serait à chercher du côté de la domination économique, politique et sociale qui se réalise peu à peu.** Il nous semble que ce soit bien là le coeur du sujet ; **c'est dans la trame des rapports de force, en ce qu'ils matérialisent un procès d'hégémonie de l'Etat sur la société civile** (et là il ne s'agit pas de n'importe quel Etat), **qu'il faut replacer la discussion.** A cette condition, porteuse d'importantes conséquences au double plan de l'analyse politique et de l'intelligence des stratégies mises en oeuvre – de part et d'autre de l'Etat et de la société civile – la problématique apparaîtra sous un éclairage nouveau.

3. Pourquoi cela ? tout d'abord, en prenant nos distances avec une conception schématique, "infantile" des classes sociales, qui réduit toute analyse soit à une exhibition de données chiffrées, soit à n'être qu'une tautologie, nous serons à même de **comprendre ce qui se joue actuellement autour de la gestion de la force de travail.** La structuration économique qui signifie à première vue mise en place de structures de production, de circulation, d'échange et de consommation de produits-marchandises et/ou de services "hors-marché", veut dire aussi modes de gestion des travailleurs collectifs, leur mobilisation en vue de leur exploitation.

Dès lors, une structuration économique, déchiffrable à travers la progression constatée des nombres d'entreprises et de salariés, du

chiffre d'affaires, de l'excédent d'exploitation ou de la valeur ajoutée n'est réductible seulement à cela que si l'on veut passer sous silence **la question du pouvoir économique et de sa détention.**

L'on voit mieux ce qu'induit le concept de classe sociale : si ce dernier sert à désigner une population d'agents sociaux qui occuperaient la même place dans le système productif, il renverrait surtout à la configuration d'ensemble de la société et à l'Etat.

– Il renvoie à la configuration d'ensemble de la société : il est maintenant établi qu'en Algérie, **la classe ouvrière est la résultante de processus pluriels de prolétarianisation**, c'est-à-dire de formation, à partir de fractions de classes disparates, d'un travailleur collectif hétérogène, divisé et dispersé. Tout autour d'un noyau dur constitué par le secteur industriel d'Etat, se crée une multitude d'unités de production, privées et publiques, se multiplient et se diversifient les formes d'exploitation de la force de travail : intensive/extensive, à domicile, en fabrique, en atelier artisanal etc... Cela signifie également que **ce processus de prolétarianisation est l'autre versant du procès d'accumulation, et, par conséquent, production de classes sociales relativement nouvelles**, même si elles se rattachent, à travers les groupes sociaux - les classes d'individus - à l'ancienne organisation sociale. Processus et résultat, ce mouvement de constitution d'une classe ouvrière renvoie à la formation de la société algérienne de l'après-indépendance. **Ici, déracinement et insertion dans de nouveaux rapports sont contemporains l'un de l'autre**, et ils contribuent à donner à la formation nationale ses traits particuliers. C'est en ce sens que nous disions plus haut que l'étude de la mobilité sociale, présumé (la "préhistoire") de la classe ouvrière, est impérative, à condition qu'elle soit mise en rapport avec ce vaste mouvement de "positionnement" des différents groupes sociaux dans la nouvelle architecture sociale.

– Le concept de classe sociale - de classe ouvrière plus précisément – renvoie **nécessairement** à l'Etat ; sans vouloir sur-politiser notre approche de la classe ouvrière, nous dirons que **jamais classe sociale n'a autant dû à l'Etat ("positivement" et "négativement")**.

Que ce soit à travers le secteur industriel d'Etat – la base matérielle nécessaire – ou compte tenu des "rôles" multiples que joue l'Etat (et qui le constituent comme Etat), la présence insistante du pouvoir politique dans la mise en forme des collectifs de travail et la définition de leurs champs d'expansion et d'expression, est à mettre en évidence, même dans ces espaces "privés" que sont les entreprises privées. Nous ne citerons, pour appuyer notre propos, que les législations et réglementations intéressant la classe ouvrière : le SGT et ses textes d'application, les lois sur le règlement des différends de travail et les contrats, les assurances sociales et les régimes de retraite etc...

En renvoyant ainsi à l'Etat, **le concept de classe sociale pose d'emblée la question du pouvoir** : pouvoir sur les choses et l'espace (les moyens de production, l'espace de déploiement du procès de

reproduction sociale, l'aménagement du territoire) ; pouvoir sur les hommes et les conditions mêmes de leur existence, de leur "production" historique.

4. Ces quelques propos introductifs, s'ils ont servi à baliser notre réflexion, ont pu montrer aussi la très forte solidarité des thèmes abordés ; en effet, la problématique que nous proposons s'articule autour de deux grandes préoccupations qui se recoupent forcément. La première va concerner la structuration économique, ou, pour employer un concept plus rigoureux, **le procès d'accumulation** en tant que celui-ci désigne le mouvement d'ensemble des différents secteurs de l'activité économique et ses présupposés/résultats : **la production de "catégories sociales" dont cette accumulation constituerait le support contradictoire.**

Notre seconde préoccupation est relative **aux formes de la domination** autant économique que politique, idéologique ou/et culturelle qui se réaliserait sur la base de ce procès d'accumulation et qui en conditionnerait les termes.

Il devient donc assez clair que la question de la classe ouvrière fait intervenir plusieurs niveaux du réel social. Il ne s'agit pas de dénombrer ou de classer les "salariés-occupés-dans-la-production-matérielle" (quoiqu'il faille le faire au début de tout travail de défrichage), mais d'indiquer les rapports qu'entreprendrait la progression du nombre de ces travailleurs avec les **politiques et les pratiques de gestion de l'accumulation**, et, en premier lieu, la politique de gestion de la force de travail ouvrière. Mettre en rapport donc la mise au travail de plus en plus de personnes avec la multiplication et/ou la concentration des centres de pouvoir économique d'où les collectifs ouvriers seraient exclus, ou du moins, dont la participation (au pouvoir de décision) serait marginale, non "décisive" en tout cas ; mettre en rapport la croissance numérique de la classe ouvrière et la croissance de ses formes de résistance : grèves, absentéisme, "flâneries" ; mettre en rapport enfin la progression de ces formes de résistance avec les pratiques étatiques de réduction et la façon qu'a l'Etat - les Appareils d'information, les syndicats - de "dire" ces résistances, de les classer, ou de n'en rien dire. Mais, avant d'aller plus loin, précisons quelques notions qui seraient autant de jalons dans le développement de notre argumentation.

I. Accumulation, "prolétarisation" et mobilité sociale

1. De toute évidence, l'image, désormais traditionnalisée par l'usage, d'un pays en construction, – un immense chantier – traduirait la réalité d'une accumulation en train de se faire. Ces réalisations exhibées ou ces inaugurations prometteuses participent assurément de cette mystique du rattrapage : elles rejetteraient aussi à l'arrière-plan **les acteurs** qui en sont à la source ; **elles occulteraient** enfin **présupposés** (économiques et politiques) et **incidences** (au plan de la structuration sociale notamment).

2. **L'accumulation** : Dans la littérature économique contemporaine, le concept d'accumulation désignerait "**la transformation de la plus-value en capital actif** ; l'accumulation est l'expression (capitaliste) de **la reproduction élargie**" (Rosa Luxembourg, l'accumulation du Capital, T1, Maspéro, 1967, Paris, p. 34). En dépit de sa forme lapidaire, cette définition pose des problèmes théoriques - et socio-politiques - fondamentaux.

Tout d'abord, le concept d'accumulation renvoie à une problématique de l'exploitation/production de plus-value ; il met en scène détenteurs de capitaux (les investisseurs), les travailleurs et le marché. En d'autres termes, les éléments constitutifs de toute production sont présumés et explicités en même temps par ce concept, même si on en fait une "lecture" marginaliste ou néo-classique ou une interprétation en termes de "surplus" et de fonction-investissement.

Ainsi, quelles que soient les grilles de lecture, parler d'accumulation impose que l'on évoque des **choix** - qui s'exprimeraient à leur tour dans des **projets** ou des **problématiques** de croissance, d'accumulation ou de développement et donc poseraient **le problème du pouvoir de décision sur cette "fonction" d'accumulation** (affectation du surplus, arbitrage, gestion etc...) – **des politiques d'accompagnement** (politiques de gestion de la force de travail, aménagement de l'espace, politiques sociales, encadrement politique et syndical etc...), et **la gestion des contradictions**, des distorsions ou des déséquilibres générés par "la mise en oeuvre" des choix économiques.

3. Prolétarianisation

Jamais concept n'a suscité autant "d'images" ou "de représentations", qui seraient, de l'ordre du mythe ; parce qu'il a désigné, dès l'origine, un processus/résultat - un mouvement de transformation historique - le concept de prolétarianisation a induit une lecture uniformisante du passé, méconnaissant les spécificités des contextes nationaux et locaux, permettant ainsi de faire l'économie d'une problématique de la transition.

Et, parce qu'il constitue en lui-même "le résultat" de sa propre mise en mouvement, le concept de prolétarianisation va se trouver chargé des connotations très XIXe siècle, c'est-à-dire va être exprimé dans des images que l'habitude a désormais associées à l'histoire du concept. La législation sur les fabriques, ou contre les expropriés, les workhouses, les longues cohortes de prolétaires du siècle dernier exercent une fascination qui ne s'est pas démentie.

Aussi, à ce stade, n'est-il pas inutile que l'on rappelle des éléments de définition, qui peuvent passer pour évidents.

Tout d'abord, le concept de prolétarianisation – **concept structural** s'il en fut – va mettre en évidence des **effets**, ceux exercés par la loi générale de l'accumulation du capital ; ainsi, il désignerait cette série d'effets, toujours singuliers, provoqués par le développement du capitalisme sur

les pratiques productives antérieures, libérant la force de travail, en s'appropriant – formellement ou réellement – les conditions d'exercice du travail productif. En d'autres termes, le **concept de prolétarisation va évoquer un processus de soumission – de subsumption – du travailleur collectif à la nouvelle organisation économique et sociale capitaliste**. De ce fait, prolétarisation et transition(s) au capitalisme sont éminemment congruents ; la connaissance des conditions historiques de formation du prolétariat – résultat de cette prolétarisation – est également connaissance des modes concrets d'avènement du capitalisme. Ces derniers vont signifier aussi bien l'appropriation des formes traditionnelles (comme dans le capitalisme classique manufacturier), que "l'expulsion", hors de l'histoire, par la colonisation par exemple, ou l'expropriation, de larges fractions de la population.

Dès lors, le "prolétariat" – résultat d'un processus historique appelé prolétarisation – est un "précipité" dont il faut analyser les éléments constitutifs. Quels que soient les types d'analyse, on est forcé d'admettre que **le processus de prolétarisation a nécessairement un rapport avec le capitalisme**, avec l'accumulation du capital, même quand on veut l'éviter, pour des raisons strictement scientifiques, ou bien, au contraire, pour des raisons "tactiques" évidentes.

Ensuite, **le concept de prolétarisation va servir également à désigner l'avènement de nouveaux rapports au travail productif, à l'usine et au salariat**. Phénomène collectif, la prolétarisation devient un phénomène sociologique. Cette dimension sociologique est d'importance, en ce sens qu'elle augure la production/intériorisation (sous la forme de la nécessité économique) de l'idéologie du travail et son hégémonie. Ainsi, l'image du prolétaire qui n'a que sa force de travail à vendre (image bien réelle) permet, parce qu'elle s'insère dans une véritable mécanique de fascination, de ne plus évoquer la généralisation des rapports marchands, les contradictions et le "coup de force" qui les présupposent ; cette image au contraire va fixer et pérenniser une seconde image, celle de l'aspect tout à fait naturel de cette opération marchande.

La prolétarisation est, chez nous, de caractère trop récent pour pouvoir rentrer dans ce schéma paradigmatique : par bien de ses aspects, la prolétarisation est vécue comme une déchéance, catastrophique malédiction divine et les rapports au travail sont tout à fait caractéristiques d'une perception infra-économique (capitaliste marchande évidemment !) du marché du travail et de ses nécessités. De caractère trop récent, la séparation d'avec les moyens de production est néanmoins aggravée par la très grande jeunesse de la population ; **les jeunes qui arrivent pour la première fois sur le marché de la force de travail sont déjà "délestés" de ces attaches** et cette caractéristique conditionnera la réalisation du schéma paradigmatique, d'autant plus qu'entrent en jeu, dans cette structuration "rationnelle" du marché, aussi bien le discours sur l'égalité que le sentiment de l'inutilité de l'effort et la prolifération de "couches parasites" (la bureaucratie ou les "nouveaux riches").

4. La mobilité sociale

Constamment associé à celui de structuration ou de stratification sociale, le concept de mobilité sociale paraît être la clé pour la compréhension des jeunes formations économiques et sociales. Ce concept va dès lors traduire aussi bien les effets des transformations économiques – "la relève" à l'indépendance en illustrerait les termes – que les nouveaux "positionnements" dans l'architecture sociale ou les institutions politiques. **Concept polysémique, le concept de mobilité sociale induit, au plan de la connaissance de nos sociétés, une problématique singulière du changement social.** Problématique singulière en ce sens que vont se trouver confondus plusieurs niveaux de la pratique sociale, et plusieurs niveaux de l'intelligibilité des changements qui affectent les sociétés contemporaines. Tout d'abord, le concept de mobilité est fortement connoté à une conception atomistique de la structuration sociale, dans la mesure où l'on insiste, à travers l'évocation de la mobilité – sous toutes ses formes – sur les destinées individuelles, même si par ailleurs l'analyse en termes de catégories socio-économiques permet, dans une faible mesure, de faire le lien avec les formes d'insertion économique et de sociabilité antérieures.

En d'autres termes, le concept de mobilité sociale et celui de C.S.P. sont éminemment congruents ; ils participent de la même problématique, dont l'essence est d'occulter le procès d'ensemble de ce vaste mouvement de socialisation, et donc de ne pouvoir parler en termes de classes sociales qu'au prix "d'assemblages théoriques" tout à fait artificiels et forcés. Il est évident que beaucoup d'éléments sont nécessaires, pour la construction d'une problématique des classes sociales – de la classe ouvrière notamment – dont la pertinence résiderait dans sa capacité à mettre en exergue la solidarité de toutes les pratiques sociales, ainsi que les contradictions qui en commandent la logique ; il importe davantage, pour nous, au lieu d'attendre la réunion des éléments empiriques, de souligner la prépondérance de la visée épistémologique qu'impliqueraient les analyses menées en termes de classes sociales.

Cependant, et c'est là notre seconde remarque, le concept de mobilité sociale, s'il est bien "conduit", c'est-à-dire à la fois replacé dans un corpus théorique et une problématique qui lui donneraient une nouvelle vigueur et de plus grandes possibilités analytiques, et confronté avec le "réel" pensé (à travers ce corpus théorique), peut donner des résultats tout à fait inespérés.

Nous avons évoqué, plus en avant, le "concept d'accumulation" : il nous semble que l'on doive mettre en rapport les différents modes de mobilité et de migrations, avec les "séquences" correspondantes de l'accumulation ; accumulation de type colonial, connotée dès lors à un vaste mouvement de dépossession, accumulation primitive induisant la séparation et la destructuration des formes productives – et de sociabilité, de pouvoir – pré-coloniales ; mouvement violent qui se continue encore, parce qu'il a mis en branle **un processus**

ininterrompu d'accumulation en profondeur et en largeur, provoquant ainsi des "scansions" dans le contenu et la forme des migrations, de la mobilité sociale.

Il nous semble également qu'il y ait, pour le cas de l'Algérie, **télescopage des différents types d'accumulations, expression de la transition, et de la coexistence de formes différentielles d'appropriation sociale.** La mobilité "descendante" se trouve combinée à une mobilité "ascendante", cette dernière tendant à se rétracter ou à s'élargir, en fonction des phases ou des contenus socio-politiques de l'accumulation.

5. Ainsi, accumulation, prolétarianisation et mobilité sociale dessineraient les contours d'une problématique de la transition (dans son rapport à la formation de la classe ouvrière) capable de prendre en charge les questions que l'on pose forcément sur la logique des transformations en cours, parce que chaque concept est porté par tout un réseau de catégories apodictiques et oblige des questionnements pluriels. La matrice de ces questions réside dans la "question" des Etats-Nations contemporains, c'est-à-dire dans la caractérisation de l'étape – le développement des contradictions internes/externes – et des rapports qu'entretenaient ces Etats-Nations avec les classes constitutives de la formation sociale, ainsi que des formes institutionnelles d'encadrement et de gestion des contradictions (repérables à travers le statut accordé aux syndicats ouvriers, la démocratie ouvrière ou l'autonomie organisationnelle), des modes de gestion de la force de travail et des politiques et stratégies de reproduction des collectifs ouvriers. Et, à ce niveau, force pour nous **de faire intervenir l'articulation privé/public, parce que cette dernière va conditionner, dans une large mesure, la perception et l'analyse des modes concrets de gestion de la force de travail, sa disciplinarisation et sa socialisation.** Des analyses récentes ont évoqué l'existence d'un "centre" et d'une "périphérie" de la classe ouvrière, se fondant sur les différences de statuts, de modes de disciplinarisation, de rémunération, de perception de soi-même et des patrons/directeurs. Il nous semble que ces analyses peuvent être très fécondes, en ce sens, qu'elles établissent **une relation nécessaire, et dialectique, entre les deux modes de gestion** (d'appropriation, de mise au travail, de socialisation) de l'accumulation et de la force de travail ; relation nécessaire dans la mesure où l'on s'interdirait de n'évoquer que le développement industriel public, de l'autonomiser en quelque sorte des autres secteurs juridiques de l'accumulation ; relation dialectique puisque la croissance de l'investissement public et la gestion étatique de l'accumulation ont induit un développement indéniable d'un secteur privé dont il faut de plus en plus tenir compte, lorsqu'on parle de classe ouvrière.

6. **Il est clair cependant que ces concepts – et la problématique qu'ils organisent – ne sont pas suffisamment discriminants, dans leur généralité et leur abstraction.** Pour analyser dès lors tous ces modes concrets de "prolétarianisation" et de stratification/segmentation de la classe ouvrière, ainsi que les modalités, toujours singulières, de

son expression idéologique et politique ou de ses capacités – ou incapacités – organisationnelles, ses rapports aux autres classes, aux directions politiques et syndicales, et à l'Etat, nous n'aurons pas assez de toutes les ressources de la sociologie "empirique", de la recherche historique, de l'analyse des discours et de l'interprétation des décisions politiques.

C'est que nous n'avons pas affaire à une classe ouvrière mythique : dans son existence – sa "non-existence" politique et syndicale, sa division et sa soumission relative, sa sujétion et son comportement quotidien, **la classe ouvrière existe, de son existence propre, résultante des contradictions sociales et des stratégies mises en oeuvre.** Il s'agira dès lors de lire, à travers les statistiques, les dispositions législatives et réglementaires, les grèves et les malaises sociaux, les luttes constatées autour de la constitution des listes syndicales ou pour le rejet de représentations syndicales non-représentatives, le militantisme syndical ou politique (au sein des cellules du FLN dans les entreprises notamment), les discours tenus sur la classe ouvrière ou les travailleurs, les discours tenus **à la classe ouvrière** – par delà ses représentants UGTA – et **les discours que tient la classe ouvrière** (du moins au niveau des directions syndicales) sur elle-même, les "autres" et l'Etat, ce qui peut caractériser la classe ouvrière en Algérie, bref, ce qui lui donne sa singularité historique.

Il ne s'agit pas d'une simple énumération, mais de points de passage obligés pour toute analyse du fait ouvrier ; il y en a assurément d'autres ; il nous semble toutefois qu'ils condensent les questions essentielles que tout le monde se pose. Il est dès lors ici question **du syndicat**, et donc de la forme idéale - consacrée par l'histoire du mouvement ouvrier - d'organisation des collectifs ouvriers, question liée à celle de l'autonomie (relative, voir pour cela les variations historiques depuis 1962) syndicale, et donc aux rapports politico-institutionnels qu'entreprendraient les organisations syndicales (de la section d'unité à la direction nationale) avec le parti et le pouvoir politique au sens large.

Il est également **question des luttes ouvrières**, repérables à travers la montée des malaises en usine et des grèves ; formes d'expression difficiles à saisir, à comptabiliser, à classer, parce que les statistiques sont fort peu fiables et classent à leur manière des faits sociaux d'une grande importance. Il est encore question de statistiques, en ce sens qu'il nous faut estimer – à défaut de recenser – les différentes catégories d'ouvriers, en fonction de critères pertinents ; mettre en évidence alors la progression des effectifs, la structure des qualifications, les rapports travail d'exécution/d'encadrement etc...

Il est enfin question de ce qui pose le plus de problème : **l'expression ouvrière.** Discours étatique, discours de l'appareil syndical, discours des dirigeants d'entreprises publiques ou de patrons, discours de la base ouvrière sont traductibles l'un par l'autre, l'un dans l'autre, parce que (presque) rien ne les différencie ; mêmes segments discursifs, architecture pas toujours originale, la règle est le discours d'emprunt,

l'utilisation de masques pour dire le vrai visage. Il est donc ici question d'hégémonie idéologique, et de domination politico-sociale parce qu'aucune classe - ou catégorie sociale - ne "parle" du lieu où "elle se trouve". Chacune emprunte au discours de l'Etat les termes essentiels de son expression, i-e de l'expression de ses intérêts et de son projet de société.

Cette non-existence discursive des différentes composantes (le concept de classe sociale serait d'une utilisation prématurée) de la société ne nous autorise pas à inférer leur non-existence historico-sociale, bien réelle, et pesant de son poids spécifique dans le champ des contradictions sociales. Cette existence historico-sociale, même en cette période où la société civile est encore "gélatineuse", se manifesterait de différentes manières, selon des modes singuliers. En d'autres termes, il n'y a pas de classe ouvrière en soi (le dénombrement en serait la traduction statistique) qui, s'exprimant en son nom propre, réaliserait son essence pour soi et en soi, mais une classe ouvrière existant de son existence propre, bizarre, a – paradigmatique, et sa non-existence discursive – sa non-expression autonome, aux plans du programme, des revendications, de la conception du monde – est une de ses particularités, nationale, qui ressortirait à l'histoire récente de sa formation et aux effets idéologico-politiques d'une mise sous tutelle de la société civile.

Que l'on reprenne l'histoire de l'UGTA : organisation de masse du parti du FLN, le syndicat ouvrier porte l'empreinte des luttes d'appareils et des stratégies de contrôle social. L'une des constantes du mouvement syndical depuis l'indépendance est la recherche d'une certaine autonomie ; l'une de ses constantes également est que, directions politique et syndicale nationales ou locales – s'affrontent, s'allient, se concertent, se manipulent, passent des compromis pour pouvoir parler au nom de la "classe travailleuse", fabriquer/désigner des ennemis et ses alliés, constituer ses intérêts et décider de la stratégie à suivre.

Ainsi, la classe ouvrière, lorsqu'elle est évoquée, désignerait d'un côté un conglomérat sans profondeur sociologique, réunion de CSP ; d'un autre côté a toujours des alliés ou des intérêts convergents avec ceux des autres classes. Le discours constituant – le discours étatique – balise donc et donne du sens (et donc refoule dans le non-sens en "fabricant" des interdits discursifs) aux discours syndicaux ; dès lors l'expression d'intérêts spécifiques – lorsqu'ils sont bien traduits et perçus, à l'occasion des conflits du travail notamment – se fait dans des catégories et selon une syntaxe (une grammaire) qu'il s'agit de traduire et déconstruire, pour en appréhender le sens caché.

II. La classe ouvrière entre le dénombrement et la singularité des situations

1. Nous avons affirmé, plus haut, que, sans perspective d'ensemble, le dénombrement risque de n'être que la traduction savante parce que chiffrée d'une conception atomistique de la société et du changement social. Il est évident néanmoins que connaître le "nombre" des ouvriers est une nécessité théorique et de méthode. La progression du nombre

de salariés dans l'industrie et l'agriculture (par exemple, et de là on exclurait les salariés de l'administration, des services, des transports etc...) est un indicateur incontestable des "progrès" de l'accumulation et le résultat de la croissance économique.

Sa connaissance n'est guère suffisante ; d'abord parce que les **"catégories"** (les CSP ou les niveaux de qualification ou bien encore les classifications INPED/BIT ou celles du ministère de l'Industrie) **"manipulent" des populations entières** (les ouvriers, les employés, les non-classés ailleurs etc...) **et sont le résultat de "négociations", locales, sectorielles ou ministérielles entre les "partenaires"**. Ainsi, l'application du SGT a nécessité la création de commissions, innombrables, de classification des postes de travail : ergonomie, organisation scientifique du travail et négociations (à la suite de différends portant sur les critères, ou les postes – appellations caricaturales des métiers – et donc pour la sauvegarde des positions acquises, en matière de hiérarchie et de rémunération) vont toujours de pair. Il est donc très aléatoire d'accorder une fiabilité "qualitative" aux dénombrements ainsi opérés.

Ensuite, des pans entiers de la population salariée sont passés sous silence : la production informelle, l'économie parallèle, le travail au noir, les gonflements de la population "productive" dans des secteurs importants sont autant de points d'ombre et qui, de notre point de vue, **conditionnent** (au sens littéral du terme) l'existence de la partie visible, dénombrée, statistiquement tenue à jour du travailleur collectif.

L'"économie parallèle" – la production informelle – ou le travail au noir pour les salariés du secteur public et du secteur privé, conditionne, dans une certaine mesure, les taux de rémunération légale, ainsi que les taux d'exploitation du travail salarié. Il est donc important de s'y référer pour toute analyse de la classe ouvrière.

2. Ainsi, nous avons besoin d'autres catégories pour penser les "modes de production" d'une classe ouvrière ; nous avons également besoin de "subvertir" le sens des concepts traditionnels ; la voie royale de cette subversion résiderait, à notre sens, dans l'attention, toute nouvelle, à accorder aux situations singulières, à travers lesquelles le "fait ouvrier" viendrait à se "manifester". Ce vocabulaire hégélien montre, a contrario, que les concepts classiques, parce qu'aplatis, ne peuvent rendre compte de la façon dont se produit un fait d'histoire.

La statistique ne suffit pas, elle aussi ; à ne prendre que l'exemple du "travail informel", l'on verra bien que ses catégories sont loin de prendre en charge ce qui n'est pas "nommé". Comment rendre compte, dès lors, de la "préférence" accordée par les ouvriers au travail à la tâche (dans les BTP), ce dernier leur permettant d'occuper plusieurs emplois, au cours de la même journée. Comment les dénombrer, ou, plus exactement, comment ne pas les compter 2 ou n fois ? Comment rendre compte de la sous-déclaration systématique du personnel dans le secteur privé, ou la très grosse mobilité du travail. **Comment rendre compte de la différence de statuts (public national, public local,**

privé étranger, privé national) qui constituera, sans aucun doute, un élément fondamental de régulation du rapport salarial.

La précarité de certains statuts fait pression sur le noyau stable (secteur national de la GSE notamment), d'autant plus que le problème de l'emploi risque de ne plus être traité comme il l'a été jusqu'à présent, c'est-à-dire à l'embauche pléthorique. La place accordée à l'accumulation privée signifie également **renforcement de la régulation marchande de l'offre de travail, le rapport salarial tendant de plus en plus à se conformer à son "essence"**.

Beaucoup de questions donc, qu'il était nécessaire de poser, à cette étape de notre réflexion. Ces questions concernent, on l'aura remarqué, des aspects pluriels de la question ouvrière.

3. De là, la nécessité d'un "dialogue" – d'une "dialectique de l'approche" – entre la généralité des données statistiques (qui parlent, à leur manière du fait ouvrier en tant que fait statistiquement observable et mesurable) et l'observation de collectifs ouvriers particuliers. Cette dialectique est très féconde, parce qu'elle permet de "mesurer" la distance entre l'abstraction des catégories statistiques – qui sont le résultat de manipulations technico-sociales, aux deux bouts de la chaîne, en quelque sorte – et la singularité de la condition ouvrière.

Cette dialectique a été très féconde, pour ce qui nous concerne, parce qu'elle a permis de donner du sens à une série de paradoxes : le premier de ces paradoxes, consistait dans la "croyance" que le travailleur collectif (la combinaison des collectifs de travail particuliers), du fait des choix technologiques (industrie lourde, sophistication des procès productifs etc...) est à dominante qualifiée.

Une lecture, même superficielle, des recensements/estimations de la main-d'oeuvre industrielle permettrait de montrer le contraire. La mise au travail a concerné surtout celle d'une main-d'oeuvre banale, y compris dans les unités fortement consommatrices de main-d'oeuvre qualifiée (SNS, SONACOME) ; il est peut-être nécessaire de faire une analyse de la sous-branche, voire même de la filière et des technologies utilisées pour trouver des éléments d'explication "rationnels".

Le second paradoxe est l'abondance potentielle de cette main-d'oeuvre sans qualification et sa rareté "pratique". C'est à ce niveau qu'il serait intéressant de se placer, pour juger de la mise en rapport de l'usine – en tant qu'espace de consommation de la force de travail – et des marchés ; c'est bien à ce niveau que jouent les mécanismes de régulation, autant marchande qu'administrative, du marché de la force de travail.

Les entreprises, quelles qu'elles soient, se plaignent du manque de main-d'oeuvre banale. Le "On manque de main-d'oeuvre" revient comme un leitmotiv dans les propos des entrepreneurs, publics et privés. Ceci n'empêche pas l'existence d'une "surpopulation flottante", importante, autour des pôles d'accumulation. Est-ce à dire que là, peut-

être se joue le futur de la structuration de la classe ouvrière, en ce sens que cette "surpopulation", volant de main-d'oeuvre situé à l'extérieur de l'usine (et non plus à l'intérieur, à cause/et grâce aux politiques passées d'embauche) viendra à peser sur le noyau stable et ceci aux plans de la rémunération, des avantages sociaux, de la discipline etc...

Une expérience illustrative de l'existence d'une "stratégie de la relève" dans l'esprit des entrepreneurs publics (et privés, mais sur un mode particulier) mérite d'être soulignée : lors des congés d'été 1983, l'unité a tourné avec une main-d'oeuvre occasionnelle, recrutée juste pour la période. Alors que la production n'atteignait jamais 220 T/Jour (170 T/Jour en moyenne), elle a grimpé à 260 T/Jour pendant ce mois", "exceptionnel" à plus d'un titre. Il ne s'agit visiblement pas d'un problème de formation (adaptation de la force de travail ouvrière au système de machines installé), puisque la main-d'oeuvre n'avait jamais travaillé en usine ; résistance ouvrière à une politique d'élévation de la production ? Ou bien "consensus" entre direction et travailleurs, arraché de haute lutte ? Plusieurs interprétations sont possibles. Ceci étant, l'on doit insister sur la "morale" de l'expérience et la perspective de son institutionnalisation.

Que doit-on penser également, toujours dans cet ordre d'idées, de cette réflexion d'un technocrate (appellation commode, il est vrai) : "il suffit de changer un alinéa ou deux à la Charte et l'ordonnance portant GSE, ceux qui concernent le partage du pouvoir et le respect de l'autorité".

Il est indéniable que le travail ouvrier pose problème ; la gestion de la force de travail apparaît comme l'enjeu de la décennie. Il s'agira donc de conforter puisque les prémisses de ce procès résident dans les espaces productifs eux-mêmes - un vaste processus de "conformation" de la force de travail, de l'homme, du consommateur, du père de famille, du citoyen, enfin.

La classe ouvrière est embarquée dans cette aventure et tous les signes de cette mise en conformité s'amoncellent.

Notes

[*] Chercheur au CREA.

[**] Communication présentée au IVème Colloque scientifique international sur "Mobilité sociale et classe ouvrière en formation dans les pays arabes" (Alger, 24 au 29 Mars 1984).